

L'Union européenne à l'épreuve de la COVID-19

Atelier du laboratoire CERC - EA 3164

Amphithéâtre FA.110

9h30 Allocution d'ouverture

Direction du CERC

9h40 Propos introductifs. *La Covid-19: un laboratoire des circulations totales au-delà du contrôle.*

Jean-Sylvestre BERGÉ, délégué auprès de l'Institut Universitaire de France (IUF), Professeur de Droit privé et sciences criminelles, Université Côte d'Azur, GREDEG

I : Les incertitudes engendrées par la pandémie au sein de l'Union européenne

Sous la présidence de Virginie DONIER, Professeure de droit public, Directrice de l'ED 509, Université de Toulon, CERC

10h00 La notion de pandémie sur les territoires européens. Perspectives historiques.

Jahiel RUFFIER-MÉRAY, Maître de conférences en histoire du droit, Université de Toulon, CERC

10h20 Les institutions de l'Union européenne et ses États membres, entre convergences et divergences.

Sophie PEREZ, Maître de conférences HDR en droit public, Université de Toulon, CERC

10h40 Pause-café.

11h00 La gouvernance européenne face à la Covid-19.

Thierry CHOPIN, conseiller spécial à l'institut Jacques Delors, Professeur de science politique, Université Catholique de Lille, Directeur adjoint du Centre de recherche ESPOL-LAB

11h20 La délicate gestion politique de la crise sanitaire par l'Union européenne.

Valérie GOMEZ-BASSAC, députée LREM de la 6^e circonscription du Var, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Toulon, CDPC

L'Union européenne à l'épreuve de la COVID-19

Atelier du laboratoire CERC - EA 3164

Amphithéâtre FA.110

- 11h40** *Discussion. La crise sanitaire a-t-elle révélé la force ou la vulnérabilité de l'Union européenne ?*

Clémentine BACQUET, Doctorante, Université de Toulon, CERC

- 12h00** Pause déjeuner.

II : Les Droits fondamentaux comme moyens de riposte ?

Sous la présidence de **Sylvie TORCOL**,

Maître de conférences HDR en droit public, Université de Toulon, CERC

- 14h10** *La continuité de la protection des Droits fondamentaux au sein de l'Union européenne durant la Covid-19.*

Lauréline FONTAINE, Professeure de droit public, Université Sorbonne nouvelle Paris 3, ICEE

- 14h30** *Le juge de l'Union européenne confronté à la souveraineté des États membres.*

Hélène GAUDIN, Professeure de Droit public, Université Toulouse I-Capitole, IRDEIC

- 14h50** Pause-café.

- 15h10** *La poursuite de la coopération judiciaire en matière pénale par les instruments de l'Union européenne.*

Akila TALEB-KARLSSON, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, vice-doyenne déléguée aux relations internationales, Université de Toulon, CDPC

- 15h30** *L'exemple du « pass sanitaire européen » au regard des droits et libertés de la personne.*

Raphaële BERNOT, Doctorante, Université de Toulon, CDPC

- 15h50** *Discussion. La Démocratie et l'État de droit en temps de Covid-19.*

- 16h10** *Propos conclusifs. La Covid-19 aujourd'hui : des défis persistants.*

Mouna HAMZA, Doctorante, Université de Toulon, CERC

- 16h30** Fin des travaux.